

N° 11/2.15

MOTION RICHARD BOUVIER "POUR UNE POLITIQUE EQUITABLE DE SUBVENTIONNEMENT DE LA CULTURE"

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PREAMBULE

La commission du Conseil communal, formée de Mmes Janine DEVAUD, Lucie ROCHAT, MM. Laurent BEAUVERD, Richard BOUVIER, Eric DECOSTERED, Jean-Bernard THULER et Mme Maria-Grazia VELINI, président-rapporteur, s'est réunie le jeudi 27 novembre 2014.

D'emblée les commissaires se sont positionnés en faveur de la prise en considération de cette motion.

La motion de M. Bouvier, comme il nous l'a rappelé, a été déposée suite au préavis N° 39/9.13 "Soutien de la ville de Morges à la manifestation Le livre sur les quais". Pour le motionnaire, le préavis ne donnait pas l'impression d'une réelle politique culturelle en Ville de Morges et laissait penser que le subventionnement était alloué sans critères précis. M. Bouvier s'est également basé sur le rapport de Mme Chaves "Etude sur la politique culturelle à Morges" du 12 avril 2005, étude commandée par notre Municipalité. Ce rapport fait part entre autres du peu de visibilité de l'action municipale en faveur de la culture ainsi que du peu de lisibilité au niveau du budget et des comptes communaux. M. Bouvier s'attend à des réponses complètes et exhaustives sur les 8 questions posées dans sa motion.

Le tour de table fait apparaître les réflexions suivantes sur les différents subventionnements :

- 1) Une partie des associations et/ou fondations sont liées à la Commune par des conventions.
- 2) Le subventionnement devrait être limité dans le temps avec la possibilité pour les associations de présenter leur demande périodiquement.
- 3) L'édition d'un règlement de normes d'attributions en connaissance de cause permettrait de mieux allouer les ressources financières.
- 4) Les coûts pourraient faire l'objet d'une régionalisation avec les communes avoisinantes.
- 5) L'état des lieux de l'existant permettrait de connaître les associations qui forment le tissu culturel de la ville.
- 6) L'utilisation ou une meilleure utilisation du bon travail fait par Mme Chaves dans son étude.
- 7) La Municipalité devrait trouver des solutions et apporter des réponses rapidement.
- 8) Une meilleure visibilité de l'important panel d'activités culturelles et manifestations qui ont lieu dans notre Ville serait nécessaire.
- 9) Le rôle de la commission consultative pour la culture devrait être revu.
- 10) La mise en place d'une vraie politique culturelle serait fondamentale pour notre ville.

2 CONCLUSION

Notre ville est très riche culturellement et connue pour ses théâtres, musées, fondations, bibliothèque, école de musique, etc...

Mais notre ville est également riche d'un tissu d'associations et de bénévoles qui offrent à la population un panel important d'activités qui drainent beaucoup de jeunes. Cette fibre associative impressionnante n'est pas vraiment connue faute de politique culturelle permettant une mise en valeur de toutes ces activités.

Ce manque de politique nuit également à l'action de la Municipalité en faveur des activités culturelles.

La prise en considération de la motion de Richard Bouvier donne la possibilité d'analyser la situation et de proposer des solutions.

C'est donc à l'unanimité que la commission se prononce en faveur de la prise en considération.

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE MORGES

- vu la motion de Richard Bouvier,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. de prendre en considération la motion Richard Bouvier "Pour une politique équitable de subventionnement de la culture".

au nom de la commission
Le président-rapporteur

Maria-Grazia Velini